



DECEMBRE 2010

Numéro 13



Le ChancyLien

Éditorial

Une centrale solaire sur le préau couvert de l'école

Il est maintenant avéré que notre planète se réchauffe de manière anormalement rapide, c'est-à-dire plus rapidement que ce qui pourrait être expliqué par les fluctuations naturelles de notre climat. Cette hausse des températures est principalement due aux rejets massifs de gaz à effet de serre liés à l'industrie du pétrole dans notre atmosphère.

Les conséquences prévisibles du réchauffement climatique sur notre planète et sur l'Homme en particulier sont inquiétantes. Concernant la Suisse, l'augmentation des températures observées dans les Alpes est supérieure à ce que l'on constate en moyenne planétaire. Les conséquences principales attendues sont le recul des glaciers, la diminution de la couverture neigeuse des stations de ski de basse et moyenne altitude, des crues fluviales plus intenses, des glissements de terrains, des perturbations du fonctionnement des centrales hydroélectriques, des sécheresses estivales; l'été caniculaire de 2003 deviendra alors la norme.

Pour limiter ces impacts, il est donc important que nous réduisions nos émissions de gaz à effet de serre et que nous nous tournions donc vers des énergies renouvelables propres.

Une centrale photovoltaïque permet de transformer l'énergie gratuite et abondante reçue du soleil en électricité. Le préau couvert de l'école de Chancy offre une toiture d'environ 170 mètres carrés et est favorablement orientée au Sud-Ouest.

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une construction de très haute valeur patrimoniale méritant d'être conservée intacte.

De plus, le dessus de cette toiture est relativement peu visible depuis les abords du bâtiment et le chemin de la Ruelle: c'est dire qu'un changement de matériau de couverture n'aura pas un impact visuel gênant.

L'installation photovoltaïque devrait produire 20 000 kWh chaque année, ce qui correspond à la consommation électrique d'origine fossile d'environ 80 personnes (selon les données de l'Office fédéral de la statistique). Remarquons donc au passage que si chaque habitant avait un petit panneau photovoltaïque d'une puissance de 250 kW sur son toit, alors toute l'énergie électrique consommée par les ménages serait d'origine renouvelable.

L'énergie solaire produite par nos panneaux sera rachetée par les SIG suivant en tarif garanti pendant 25 ans. Le revenu moyen que nous rapportera chaque année notre centrale devrait permettre de couvrir entièrement les dépenses d'investissement. L'installation sera totalement amortie au bout de 20 ans, et rapportera ensuite à la Commune un bénéfice annuel de plus de 10'000frs.

Xavier Beuchat, pour l'exécutif

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
www.chancy.ch

MIREILLE ET ERNEST WENGER, DES AGRICULTEURS NOMADES

Le retour

A notre retour en 2002, on a rencontré des bergers qui, curieux de voir des bêtes, nous disent : « si vous cherchez des prés, la famille Vecchio a des alpages là-haut, à la Croix du Reculet, les Crêts de la Neige ». L'été 2003, on a mis 18 bêtes sur un alpage de Curson de 200 hectares et on a occupé des prés inexploités depuis quatre ans dans les Monts de Thoiry, des zones rudérales (où il n'y avait plus de bêtes) qui s'emboisaient, avec des ronces et des épines ; on y a mis, les Salers qui sont de bonnes rustiques et qui débroussaillent ; elles tendent leur cou, c'est tout tondu aujourd'hui, on a réhabilité 17 hectares de prairies. On y pâture au printemps.

J'étais un « revenant », un éléphant dans un magasin de porcelaine, image assez juste, car dans le milieu agricole... c'est pas comme ça qu'on voit les éléphants, parce que eux quand ils s'en vont... ils ne reviennent pas ! Ma chance a été qu'on est venu me chercher : Monsieur et Madame Fournier ont fait toutes les démarches. Les conditions sont aujourd'hui draconiennes : avec le régime des paiements directs, on ne peut plus s'installer comme ça et devenir agriculteur. On avait donc 32 hectares en association. On a travaillé ensemble pendant cinq ans ; on avait pris les dispositions pour que je devienne le fermier du domaine de la Touvière à la Plaine.

Chancy est maintenant un gros village

C'est juste, observe Mireille: tu vas à l'épicerie, tu dis bonjour... parfois une réponse. Je vais aux poubelles, je croise un couple, je dis bonjour monsieur-dame et j'entends seulement : « Tu la connais celle-là ? ». A la garde-rie, on ne me connaissait pas non plus, je suis une étrangère. Pour les Suisses, nous sommes des Français !

Que fait l'agriculteur aujourd'hui ?

Je suis satisfait d'avoir encore six ans d'activité ; j'ai abandonné le colza, je fais encore le tournesol dont le cycle est plus court (5 mois au lieu de 15 à 17 mois). J'ai augmenté l'élevage, le nombre de bovins, 75 bêtes (sur Suisse) et je suis obligé de faire une partie intensive de production d'herbes et de fourrage. Sur l'exploitation de Madame Fournier, au bord du Rhône, des terres qu'on peut arroser, 4 à 5 récoltes d'herbes au lieu de 2 ou 3 sans arrosage. Sur une base naturelle, on a 1 vache et demie sur l'hectare et là, presque 4 vaches, mais elles vont à la montagne, elles vont à l'étranger pendant 4 mois et on peut arroser. Je pense qu'on va finir berger dans notre activité ! ...

C'est assez incroyable, car lorsqu'on est partis en France, je me disais : en tout cas, ce sera fini avec ce bétail. La boucle est bouclée. J'ai dit qu'on irait en France, que je ne prendrais plus de bovins, on a redémarré avec 10 bêtes et, 13 ans plus tard, 150 bovins ; nous sommes revenus à Thoiry avec 18 bêtes, les Salers, aujourd'hui nous en avons 75.

Si mon garçon était resté, on aurait plus que doublé la surface. On aurait eu toutes les aides et celle de la famille : des gens qui avaient 600 hectares juste à côté et qui voulaient nous rétrocéder le tiers, ça faisait 400 hectares ! Par rapport à la commune de Chancy, ça fait rêver!



En France, c'est différent, la politique est faite pour des grandes étendues. Ici, on a que des mouchoirs de poche ! Le matin, je montais sur mon tracteur, 70 hectares pour une journée; ici, même machine, en 8 heures de travail et un maximum de 30 hectares... et je ne soigne pas 150 bêtes à côté ! Qu'est-ce que j'ai fait? Je n'ai fait que de la route, on se promène sur la route la plupart du temps. On est tout le temps sur la route avec le tracteur...On maintient une activité agricole, mais pour assurer l'approvisionnement du pays, c'est une légende ! On est moins de 0,2%, et on doit entretenir le paysage. Les agriculteurs vont devenir les esthéticiens de la nature !

L'expérience française, comment la voyez-vous aujourd'hui ?

En France, notre voisin de la ferme d'à côté était à 1 km ; l'école se trouvait à 800 mètres et on y envoyait les enfants à vélo. Nous, les Suisses, étions les écolos ! Moi, les digitales, les marguerites, les boutons d'or, quand je passe, je lève ma faucheuse sur le chemin. On a fait des émules !

C'est une région où il y a peu de contacts, les gens sont très réservés, les volets sont fermés, les gens restent dans leur voiture devant l'école et l'épicerie, le moteur tourne. Mais on a de très bons souvenirs. Si j'ai un mauvais souvenir, c'est une mauvaise récolte. Les relations humaines sont de grande qualité et, discrètes pour commencer, elles vont en accroissement. Une fois bien installés, nous avons des contacts vrais.

Pour notre fête de départ, il y a eu une soirée, le bal, un repas, une grande émotion. Un voisin m'a dit : « C'est le premier souffle venu de l'est qui était très intéressant et voilà qu'il s'arrête de souffler ! »

Ils nous ont offert un voyage en Hollande. Des gens de là-bas viennent parfois à Curson au Château-Refuge, au-dessus de Thoiry sur le versant Léman.

Ma philosophie, c'est que lorsqu'on a un objectif, et qu'il est juste, il est gratifiant même si la réalisation n'est pas exactement celle qu'on voulait au départ. Il faut retirer le bon, se dire qu'on a vécu quelque chose que personne n'a pu faire à notre place.

CONSEIL MUNICIPAL

Le 14 septembre

Le conseil municipal:

⇒ a pris de note, avec regrets, de la démission de Myriam Marquant

⇒ a accepté la nomination des président et vice président du local de vote pour les 13 février, 17 avril, 15 mai, 23 octobre et 27 novembre 2011

Président: M. Michel Gallay

Suppléante : Mme Corine Herzig Davidovic

Vice-président: M. Ulrich Wenger

Suppléant : M. Pierre-Alain Mathez

pour le 13 mars 2011:

Président: M. Ulrich Wenger

Suppléante : Mme Séverine Nordhof

Vice-président: M. Pierre-André Mathez

Suppléante : Mme Valérie Froelicher

⇒ a accepté, par 7 oui et 1 abstention, une résolution relative à l'adoption du plan directeur communal et du plan directeur des chemins pour piétons de Chancy, après une procédure qui a duré près de 2 ans. Durant cette procédure, une séance d'information publique a eu lieu le 10 février 2010 et une consultation publique du 10 février au 9 mars. Des observations ont été formulées par des habitants. Elles ont été analysées par Urbaplan, le mandataire de la commune et par la commission ad hoc. Une modification a été apportée au plan directeur des chemins pour piétons

Le 12 octobre

Le conseil municipal:

⇒ a accueilli la nouvelle conseillère municipale, Mme Patricia Büchi-Rochat

⇒ a élu, Patricia Büchi-Rochat, vice-présidente de la commission des travaux; membre de la commission de l'aménagement

⇒ a élu, Raphaël Party, président de la commission des travaux.

⇒ a appris que la commune de Chancy recevait le label Energie le 26 octobre

Le 9 novembre

Le conseil municipal:

⇒ a approuvé, à l'unanimité, le budget de fonctionnement 2011 pour un montant de frs. 2'662'227.

– aux charges et de frs. 2'662'340.– aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à frs. 113.-

⇒ a fixé le taux des centimes additionnels à 51 centimes et le montant de la taxe professionnelle à 30 francs.

⇒ a accepté le rapport de la commission des travaux préconisant la réfection de la buvette de la salle communale; le sol sera refait de même que les sanitaires ainsi qu'une isolation de la façade. Un vestiaire sera installé, le tout pour un montant de 190'000frs.

Suite page 2



Et quel est votre point de vue, Mireille ?

J'étais beaucoup avec les bêtes, j'étais seule sur l'exploitation quand Ernest s'occupait encore de la paille. Les enfants ont été

à l'internat dès l'âge du cycle. J'ai de très bons souvenirs : on avait des rapports vrais avec nos voisins. Là-bas, dans le monde agricole, on est moins sexiste. Et on prenait le temps, oui, j'ai appris cela, prendre le temps ; parfois pour des visites surprises : deux vieux garçons sont venus à Noël, le béret sur la tête, deux frères de 60 ans ; des personnes sensibles, cultivées et de grande humilité, mais ils vivaient à l'heure solaire ; on les voyait intimidés, gênés, je leur ai dit : « Entrez, les chaises sont payées. ».

Il y a des différences : les mentalités, la culture (nous étions les huguenots « sanguinaires » dans mes livres d'histoire à l'école, c'étaient les catholiques!) ; il y a l'accent « Je vas te dire ». Je pensais : au fond, on reste suisses, il y a les traditions qu'on garde depuis l'enfance, la fête de Noël, la couronne au Nouvel An avec les bougies. Pour moi, cela a été une ouverture et une expérience vraie. Jamais la solitude, jamais le bourdon, la nostalgie.

Je me suis trouvée active, désorientée au départ, mais il faut s'adapter, il faut poursuivre

Et malicieusement, Mireille se souvient aussi que les armoiries de Chancy – trois fleurs de lis de jardin d'argent – furent les armes d'une famille du Berry venue à Genève au milieu du XVIe. siècle. On va, on vient, un pont sur le Rhône, implanté depuis des siècles. On ne s'installe jamais que provisoirement.

Texte transcrit par C. Julier

Vie locale

FILM HISTORIQUE



Répondant à la demande de jeunes du village, Mireille Calame leur a proposé de les aider à tourner un film sur l'histoire de notre commune. Ils ont élaboré ensemble un scénario. Le tournage a commencé cet automne, afin de produire un DVD qui sera disponible le printemps prochain.



Au programme donc, des rencontres avec nos anciens, histoire de mesurer à quel point la vie a changé ici, en quelques dizaines d'années; une belle page d'histoire, avec l'accueil improvisé, en 1944, de quelques 2000 réfugiés de France voisine, dont les villages avaient été brûlés ; un petit détour chez les romains, qui, au premier siècle de notre ère fabriquaient des tuiles presque semblables aux nôtres, dans les bois de Chancy.



Solena et Alison en pleine action: interview de Xavier

L'histoire de notre commune est aussi marquée par la Réforme : bastion avancé des terres protestantes, Chancy a souvent souffert des attaques de ses voisins ; mais ici, pas de remparts, juste un petit village-frontière, trop loin du clocher de St-Pierre pour ne pas se sentir un peu seul ! Selon Mireille Calame, c'est peut-être bien là l'origine du caractère indépendant que manifestent aujourd'hui encore beaucoup de Chancinois. Ne dit-on pas qu'à Chancy flotte un léger parfum de « Far West » ?

LE SENTIER DES HUGUENOTS

Après avoir parcouru près de 400 km, des randonneuses françaises ont inauguré le tronçon genevois du sentier des huguenots, le **samedi 30 octobre**. Pascaline Chambart et Barbara Hunziker sont parties de Poët-Laval le 1er octobre, avec leurs ânes, rejointes par la suite par Claude Brand et Babeth Renard pour la dernière semaine. Partis de Frangy le matin même, ils sont arrivés, à 16h 10, au terme de leurs 24 étapes, à **la borne no 1**.



Une quarantaine de personnes les attendaient et tous ont apprécié l'accueil de la fanfare et quelques mots de bienvenue avant de poursuivre jusqu'aux abords de la salle communale



Vie locale

SOUVENIRS



Le 9 octobre, la paroisse protestante de la Champagne a fait la fête!
Le « Chancy express », un petit train à vapeur a transporté petits et grands pour la joie de tous!



Du vrai charbon pour produire de la vapeur
et une loco qui peut tirer une tonne!



FEU DE JOIE, MUSIQUE ET VIN CHAUD



Autour d'un feu de joie, préparé par Freddy, et grâce au délicieux vin chaud de Pierrot Mathez, les invités ont pu se réchauffer tout en écoutant les divers discours dont celui du Maire, particulièrement apprécié par Choucas qui a manifesté bruyamment son plaisir!



Et tous ont pu vibrer aux sons de notre fanfare franco-chanceloise!

Le lendemain, une centaine de personnes ont poursuivi la route jusqu'à Bernex. Une cérémonie, à la cathédrale, a clôt l'inauguration de ce sentier.



CHOUCAS

Informations et discussion autour des nouveautés de l'enseignement primaire et de Harnos

Voici un lien qui peut vous intéresser :

<http://www.ge.ch/dip/GestionContenu/detail.asp?mod=dossier.html&id=984>

Dans le projet de loi est présent l'article concernant « l'horaire scolaire » qui a largement fait débat à Genève. Le nouvel horaire scolaire ne sera mis en œuvre qu'en 2013.

Pour l'instant, les professionnels de l'enseignement ne savent pas exactement de quelle manière le mercredi matin va être organisé (sport, activités artistiques....)

Sanctions

Discussion autour du règlement, principalement sur ce qui concerne les sanctions (art.38) pouvant être mises en place par le corps enseignant ou le directeur. http://www.geneve.ch/legislation/rsq/f/s/rsq_C1_10p21.html

Un renvoi de la classe peut être prononcé en cas de faute grave ou en cas d'accumulation de non-respect du règlement. Ce renvoi peut aller jusqu'à 3 semaines par année scolaire. L'élève peut être renvoyé à la maison avec du travail pour effectuer sa sanction.

Qu'est-ce qu'une faute grave ? C'est une agression, une série de fautes importantes (insultes, agression sur un/des camarade-s) ou un comportement inadéquat à répétitions.

Une séance de travail est prévue dans les deux écoles pour réfléchir sur ces sanctions et à la manière de les appliquer.

A la question de savoir si le règlement sur les sanctions pourrait être affiché, il est répondu que ce n'est pas une bonne solution. Cela reste un document utilisé par le corps enseignant et permet de s'y référer en cas de nécessité.

Un enseignant a-t-il le droit d'interdire de venir en training à l'école? La réponse est positive, cela figure dans le règlement !

Modalités de la mise en place des études surveillées (ES) en lien avec les devoirs et mesures d'accompagnement

Le directeur explique que les études surveillées sont mises en place durant la période où sont donnés des devoirs. A la rentrée scolaire il a été donné la liberté aux établissements quant aux périodes où des devoirs seront donnés. Ces périodes sont les mêmes pour la mise en place des études surveillées. .

Dans les deux écoles, les périodes décidées sont :

De fin septembre au 13 décembre 2010 et du 10 janvier au 6 juin 2011.

Concernant le choix des dates pour les ES, c'est un sujet qui pourrait être mis à l'ordre du jour du dernier Coet de l'année scolaire. Il y a deux types d'études surveillées (ES) :

ES de type « Lieu » : L'enfant fait ses devoirs de manière autonome ; a le droit éventuellement de poser des questions si besoin. Le nombre d'élèves par groupe peut être important.

ES de type « Soutien » : Elles sont composées de petits groupes. Elles concernent principalement les élèves passant par dérogation, avec mesures d'accompagnement ou par tolérance. Cela concerne également des élèves en ayant vraiment besoin

Elections du prochain conseil d'établissement

Les prochaines élections des membres du conseil d'établissement auront lieu au printemps 2012. Les membres actuels pourront se représenter s'ils le désirent

Projet Alimentation

Une exposition est présentée à Chancy. Cette expo va rester jusqu'en janvier à l'école. Il y a deux projets :

Projet court : Visite et travail en classe sur cette exposition. Visite de cette expo par d'autres écoles. Ces visites sont à mettre en place assez rapidement.

Sollicitation du Coet, en collaboration avec les APE (Association de parents), pour éventuellement mettre en place une soirée pour les parents afin de donner une suite à ce que les enfants vont rapporter comme écho à la maison.

Projet à plus long terme : Une école du canton a mis « dans son règlement » les goûters autorisés / goûters non autorisés. Le projet est intéressant et à étudier par le Coet. Dans le futur, l'alimentation, par le biais d'un agenda 21, devrait faire partie des compétences transversales du projet Harnos.

Divers

Questions : Qu'en est-il du tutoiement / vouvoiement à l'école ? Qui prend la décision ?

Il est proposé que les enseignants relayent cette question aux équipes pour répondre lors d'un prochain conseil d'établissement.

TIECHE Philippe Directeur

DIVERS

Arrondissement de l'état civil de Bernex

L'arrondissement sera fermé du 24 au 31 décembre

Réouverture le 3 janvier 2011

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre Service de Pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile prière de composer le no de tél. 077 443 94 92 le samedi 26 décembre entre 09h.00 et 11h.00 ou le mercredi 30 décembre entre 09h.00 et 11h.00.

Il reste de la place au cours

Gym douce

Le jeudi matin, de 9h30 à 10h30

Venez l'essayer gratuitement!

Le groupement sportif



« La Commune de Chancy recherche
un(e) patrouilleur(se) scolaire
pour effectuer des remplacements.

Une formation théorique et pratique devra être suivie.

Nous vous prions de bien vouloir vous adresser à la Mairie pour tout renseignement complémentaire. D'avance, nous remercions les personnes intéressées par cette annonce.

La Mairie

L'administration communale sera fermée

du vendredi 24 décembre 2010 au 2 janvier 2011.

la vente des médailles de chiens 2011

se fera par la commune du 3 janvier au 30 mai 2011.

Une communauté chrétienne serbe célèbre ses offices dans le temple de Chancy

Depuis plusieurs années la paroisse protestante de la Champagne cherche des solutions pour une utilisation plus rationnelle de ses locaux. En effet les frais de chauffage et d'entretien de ses nombreux locaux représentent une charge atteignant près de 75 % de son budget. Cette situation est intenable et la paroisse doit impérativement mettre en œuvre des mesures d'économies drastiques.

Avec l'accord de l'Église Protestante de Genève (propriétaire des lieux) la paroisse met à disposition le temple de Chancy à une communauté orthodoxe serbe. Cette disposition est intervenue en octobre 2010. L'Église Orthodoxe Serbe est membre du Conseil Œcuménique des Églises et de la Conférence des Églises Européennes. Elle est la Communauté Orthodoxe la plus grande, en nombre de fidèles, de Suisse.

L'accord intervenu n'empêche en aucune mesure l'utilisation du temple par la paroisse. La communauté serbe planifie ses temps de célébration et indemnise la paroisse pour les frais de chauffage. Une solution qui permet d'alléger un peu le fardeau de notre paroisse et offre à cette communauté chrétienne, dispersée sur toute la Suisse Romande et en France voisine, un lieu de prière.

Les relations de la paroisse avec les responsables de la communauté serbe sont empreintes du plus grand respect et d'un total esprit d'ouverture. Leurs célébrations sont ouvertes à tous.

Faisons bon accueil à ces chrétiens venus d'ailleurs.

pour le conseil de paroisse

Charles Stalder

Renseignements utiles

MAIRIE DE CHANCY

Rte de Valleiry 4
Tél : 022 756 90 50 - fax : 022 756 90 55
e-mail : info@chancy.ch
site internet : www.chancy.ch

Anouk Spencer, secrétaire responsable
Patricia Gafner, secrétaire
Horaire d'ouverture :
lundi 15h30 à 17h
mardi et mercredi 10h00 à 11h30
jeudi 17h00 à 19h00

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter - Christophe Egenter
Nuno Santiago
Tél : 022 756 23 31

ETAT CIVIL

Arrondissement de la Champagne
et de Bernex
Mairie de Bernex tél : 022 850 92 30/31/32
René Gunter suppléant
Tél : 022 756 90 50
Patrick Bouvier suppléant
Tél : 022 756 90 50

ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche
Tél : 022 756 38 47

BIBLIOTHEQUE

(7'000 livres à disposition)
Responsable : Christiane Wenger
81 route de Bellegarde
Tél : 079 226 55 21
Horaire d'ouverture:
mercredi 16h00 à 18h00
vendredi 17h00 à 19h00

SERVICE DU FEU No 118

Capitaine : Frédéric Gunter, 079 209 26 67
1er Lt: Patrick Bouvier, 079 436 91 26
Lt: Fernando Botta, 079 708 11 23

PAROISSE CATHOLIQUE

11 route d'AVUSY
Curé : Claude Nicod
Tél : 022 756 15 29

PAROISSE PROTESTANTE

Pasteure: Rose-May Privet Tshitenge
Tél privé: 022 771 37 15
prof : 022 756 10 80

CASS de Bernex

Hospice général 022 420 40 00
FSASD 022 420 40 20
Consultations gratuites parents-enfants
par les infirmières du CASS 022 420 40 00
Tous les mardis de 15h à 17h00

POSTE D'AVULLY

Du lundi au vendredi: 8h-11h00/15h30-18h
Samedi: 9h00-11h00
Tél: 002 756 12 51 Fax: 022 756 38 63

Associations culturelles

Biustock festival

Présidente: Nicole Dupont
Tél: 022 756 35 90

Fanfare « l'Echo de la Champagne »

Président : Jean-Claude Gallay
Tél : 022 756 21 39
Cours de solfège débutants
Laetitia Gallay Tél : 022 756 21 39
Cours de musique avec instruments
Michel Gallay Tél : 022 756 24 22

Jazz au pied du mur

Président: Pierre-Alain Maret
Tél: 022 756 22 95

Jeunesse de Chancy

Président: Bueno Viret
Tél: 022 756 03 87

La Chancylienne (musique et théâtre)

Présidente : Marianne Maigre
Tél : 022 792 36 01

Associations Sociales

Jardin d'enfants-garderie

« les Crocolions »
Responsable : Nina Guinand
Tél : 022 756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél: 022 756 06 63

Association des Parents d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger
Tél : 022 756 3050

Association du Restaurant scolaire

Présidente : Mireille Gossauer
Tél : 022 756 26 63

Associations d'animation et diverses

Amicale des pompiers

Responsable : Emiliano Bolzan
Tél : 079 206 73 13

Groupe des Dames Paysannes

Présidente : Mireille Wenger
Tél : 022 756 09 29

Associations sportives

Groupement Sportif de Chancy

Président : Alexandre Schlaefli
Tél : 022 756 24 45

Opikanoa association canoës

Président: François Vernier
Tél: 079 352 97 07

L'AGENDA DES CHANCYNOIS

Conseil municipal

Les mardis à 20h30
1er Février
8 Mars
5 Avril présentation des comptes
10 Mai approbation des comptes
Les séances sont publiques

Repas des aînés

À l'ancien presbytère

5 chemin des Carrés

Mercredi 12 janvier
Mercredi 9 février
Mercredi 9 mars

Les Rois Mages sont de retour à Chancy

11 janvier, 18h-20h
Départ devant la salle communale,
arrivée et verrée à la Mairie

Élections municipales

13 mars

Levée des déchets encombrants

3 mars

Les autorités municipales vous souhaitent de bonnes Fêtes de Fin d'Année



European energy award

Éditeur responsable: commune de Chancy

Responsable de la rédaction: commission municipale des relations publiques et de la communication

contacts: chancylien@gmail.com / Mireille Gossauer, mairie de Chancy

Tirage: 520 exemplaires

